

## ÉCOUTER



Définir les projets selon les besoins du client.

## COLLABORER



Définir les études et établir les communications avec tous les intervenants, y compris les citoyens.

## MANDATER



Préciser les mandats des professionnels.

## SUPERVISER



Déterminer et coordonner les travaux à exécuter.

## ENTREtenir



Décrire les mesures assurant l'efficacité et la pérennité des travaux réalisés.

## Secteurs d'activités

Possédant une expérience de près de 20 ans dans le monde municipal et des infrastructures, les secteurs d'activités de l'entreprise concernent :

- Les villes et les municipalités;
- Les promoteurs immobiliers;
- Les organismes publics;
- Les commerces ayant des infrastructures souterraines.

## Domaines d'expertise

- **Gestion de projets**  
Définir les phases d'un projet.
- **Gestion des services professionnels**  
Préparer des documents d'appel d'offres pour les firmes d'ingénieurs, d'architectes ou de laboratoires géotechniques.
- **Gestion des approvisionnements**  
Élaborer la structure technique et organisationnelle d'un projet.
- **Gestion des travaux**  
Valider et suivre les demandes de changement.
- **Planification et contrôle des coûts**  
Assurer le soutien administratif d'un projet.
- **Financement de projets**  
Coordonner les opérations financières jusqu'au bilan final.

## Pour nous joindre

David Lafontaine | Président | 819.698.4309  
david.lafontaine@techni-consultant.com | [techni-consultant.com](http://techni-consultant.com)